

vante et elle attire; on veut fuir, on reste; on veut résister, on meurt. C'est le magnétisme de la terre.

Ses anneaux d'argent et d'or, sont autant de lacets irrésistibles qui étranglaient un taureau, sa langue est une flamme, son crochet un harpon, sa gueule un abîme, son écume une lave, son œil un brasier, son regard un aimant, son repli un étou, son venin la foudre, sa morsure la mort. Et qu'a-t-il besoin de venin avec sa force et sa grandeur.

On assure que les « rois des marais » traîne ses grands anneaux le long des marécages et des toits, ses domaines de la couronne, son auguste compagne ne le suit qu'à une distance respectueuse, comme si elle redoutait elle-même de se trouver face à face avec sa terrible majesté. Quant aux jeunes dauphins aussitôt qu'ils le peuvent, ils s'enfuient en rampant de cette cour empoisonnée, comme s'ils voulaient se dérober aux suites mortelles de quelque étreinte paternelle; mais ils savent bien que la dynastie des conacoushi doit vivre et que ces gens-là ne s'empoisonnent pas entre eux. Ces roitelets hideux s'en vont tout bonnement attendre la vacance du trône et distiller leur venin au bord d'un marais. Ils grandissent en répandant l'épouvante que leur famille leur inspire et se préparent à régner en laissant des victimes.

Le conacoushi est très rare, même dans les contrées soumises à son sceptre empoisonné. Si son empire est assez vaste, on comprend facilement qu'il soit peu peuplé et qu'un souverain de cette espèce doive suffire, non à la prospérité, mais à l'extinction de ses sujets. Ne se bornant pas à les broier, les engluant, les digérant, s'endort.

Ce monstre, paraît-il, aime beaucoup le cirque et le concert. Etendu sur l'herbe parfumée, les yeux demi-clos, la gueule entrouverte, l'écaillé miroitante et le ventre rebondi, il se plaît à écouter le chant traînant d'un oiseau, à suivre d'un regard traînant les évolutions aériennes d'un écureuil.

Après des victimes, il lui faut, comme aux Césars romains, des bateleurs et des musiciens; et comme Caligula, Vitellius ou Néron, il applaudit en donnant la mort. Si son stupide engourdissement le permet, il attire et il dévore les artistes qui l'ont charmé.

Un ennemi de ce formidable serpent, c'est le pécar, sanglier américain, grand chiffonnier des marécages et des forêts du Nouveau-Monde.

Un seul pécar ne serait qu'un jouet pour le reptile énorme; mais rien ne résiste à une avalanche de une trombe de douze à quinze cents pécaris frémissants et pressés, écumant, emportant, balayant tout, poussant avec la même brutalité sauvage le faible et le fort, le puissant et le chétif, le reptile et l'ordure, la tortue misérable, le hérisson, le jaguar et le « roi des marais ». Mais le plus terrible ennemi du conacoushi, c'est sans contredit la fourmi du Brésil. Une fourmi n'est rien; mais cinq ou six milliards de fourmis, c'est plus qu'un péril et ce n'est même pas la défaite: c'est la mort.

À la vue du reptile géant, tout le peuple des fourmis se lève et marche comme un seul insecte, escaladant mieux que le trône — le tyran lui-même. En un clin d'œil, le roi des marais et son bel uniforme disparaissent sous cette couche avide et grouillante. Le monstre est prisonnier des fourmis. A quoi lui serviraient ses lacets d'or, sa langue de feu, son armure diamantée, son venin mortel? Quelle maudite résistance à l'élan ne tout un peuple? Bientôt le monarque est disséqué et le conacoushi il ne reste plus qu'un blanc squelette. Le géant a trouvé son maître: un insecte!

On dirait que la nature, prenant souci de la faiblesse humaine, n'a pas voulu que les plus terribles d'entre les fauves et les reptiles donnassent la mort sans une sorte de sommation préalable. C'est ainsi qu'un moment d'attaque un douar le lion s'annonce lui-même par trois rugissements, trois coups de tonnerre. Un râlement sinistre avertit presque toujours le chasseur de la présence du tigre. Pour attaquer sa victime qu'il espère attirer, le crocodile se lamente comme un enfant dans les roseaux des fleuves africains. Mais la pitié du voyageur ne se laisse plus surprendre et ce qui fut un piège est devenu un avertissement.

Avant de surprendre son adversaire, le terrible crocodile fait retentir ses écailles et sonne le glas de la mort. Le cobra indien, un des serpents les plus vémineux qui existent, aussitôt qu'il s'irrite, déploie sur sa tête éblouissante ce capuchon étrange qui lui a valu le nom de « serpent

à lunettes ». Un autre reptile, le forozza, contre la morsure duquel la science ne connaît pas de remède, fait sa déclaration de guerre en poussant des hoquets affreux. Quant au conacoushi, il se trouve également destiné à révéler, lui-même son voisinage immonde, sa présence mortelle.

Un reptile de sarace se trahit toujours par une intolérable odeur de musc qu'il laisse derrière lui en glissant dans les hautes herbes et dont il infecte les airs. Cette odeur est le *qui-vive* de la nature, le roi des marais semble dire à l'homme: « Eloigne-toi, car je suis ici; fuis cette atmosphère empoisonnée si tu veux vivre, car tout meurt autour de moi! »

FILBERT-DUMONTIEL.

NOS PATRIOTES

Voici une anecdote peu connue concernant Léopold Ier:

Il fut un temps où les gens de Blankenberghe avaient des visites plus hautes et peut-être moins pratiques qu'aujourd'hui. C'était à l'époque où leur plage ne recevait annuellement qu'un millier de baigneurs. Les autorités espéraient qu'une visite royale serait en quelque sorte une consécration. Chaque année, ils envoyaient porter Léopold Ier, qui passait l'époque des fortes chaleurs à Ostende, de d'ignorer honorer leur village d'une visite officielle.

Le Roi, toujours bienveillant, avait promis. En 1853, il se décida à faire honorer sa promesse; mais comme il détestait tout ce qui ressemble à l'officialité, un beau jour du mois de juillet, sans se faire annoncer, il se rendit à Blankenberghe, presque incognito, et débarqua à l'improviste devant le minuscule Hôtel-de-Ville.

Point de bourgmestre, il était absent; presque point d'échevins non plus, ils étaient au marché, à Bruges. Un seul restait en ville, vieux pêcheur à moitié perclus, peu lettré, et nullement au fait de l'étiquette des cours. Il fut tout abasourdi par la nouvelle de l'auguste visite. Néanmoins, tant mal que bien, il fit les honneurs du *stadhuis*, ce qui ne fut pas long. Puis, comme il demeurait bouche ouverte et bras ballants le roi, pour mettre un terme à son embarras, lui demanda avec bonté s'il n'avait rien d'autre à lui faire voir.

Dame ! en fait de nouveau, murmura le brave homme, j'ons les *patriotes*, savez-vous. Ça est une chose à voir, mais j'ignorons si ça vous intéresse.

— Les patriotes ! exclama le roi, dont l'esprit se reporta vers les héros de 1830. Il nous faut voir ces vieux braves.

— Ah ! pour braves, ça est certain, ils le sont ! exclama le vieil échevin, et dodus et replets par-dessus le marché, je sons sûr que même à Bruxelles vous n'ont jamais vu leurs pareils.

La-dessus, on se mit en route à pied, le roi suivant l'échevin suivi par ses aides-de-camp, tous persuadés qu'ils remplissaient un devoir constitutionnel en allant visiter ces braves patriotes. En dix minutes, on arriva à la porte d'une petite ferme. Il fallut traverser la cour, enjamber le fumier, marcher dans le purin. Le conseiller, qui avait pris la tête du royal cortège, patageait là-dedans en homme satisfait et jouissant par avance du plaisir de ses hôtes. Le roi, de son côté, n'osait protester ni reculer.

Toutefois, il s'étonnait de la façon dont les « vieux braves » étaient logés et se promettait de faire quelque chose en leur faveur. Enfin, l'échevin poussa la porte d'une étable et dit : « C'est là ! » Une odeur aigre et fétide s'échappa du réduit; de cris aigus et discordants se firent entendre.

— Mais enfin, s'écria le roi qui perdait patience, me direz-vous, monsieur, où sont ces patriotes ?

— Les voici, répondit l'autre souriant bêtement, et vous ne prétendez point, sire, qu'ils ne sont ni dodus ni replets.

C'était une douzaine de petits cochons, tout souillés, tout puants, tout grognants, s'ébahissant dans le fumier et levant en l'air leurs groins malpropres. C'était la grande nouveauté du moment, pour les cultivateurs du moins, une race créée dans le pays ! Il n'était question que de cela à dix lieues à la ronde, et pour distinguer cette race nouvelle des produits étrangers, des croisements anglais et français, on lui avait donné ce patriotique surnom, qui venait d'amener une confusion si étrange.

Le roi eut le bon goût de rire de la méprise. Souvent, dans la suite, il raconta cette mésaventure un peu forte, et si les cochons de Blankenberghe n'en devinrent pas plus fameux, du moins la ville ne perdit rien à la divulgation de l'anecdote.

REVUE ÉCONOMIQUE

L'industrie textile en France en 1888

Voici la suite du rapport sur l'industrie textile en France en 1888 :

RAPPORT DE LA 4^e SECTION

Lorsqu'on parcourt le tableau des valeurs de douane en 1849 et en 1887, on est frappé de ce fait que la valeur des matières premières a baissé moins que celle des produits manufacturés. Cela devait être, car l'économie résultant de la substitution des machines au travail humain a senti d'une façon bien plus marquée dans l'industrie que dans la culture. De plus, les matières premières sont des objets restés à peu près identiques à eux-mêmes, tandis que, nous l'avons déjà dit, les tissus classés sous le même dénominateur, aux deux époques extrêmes que nous comparons, sont bien souvent des produits très différents.

La valeur du coton a baissé de 10 à 12 0/0, celle de la soie de 15 à 20 0/0, celui du lin de 10 0/0 seulement; le chanvre a haussé de 6 0/0. Nous avons pas de comparaison pour la laine, cette matière figurant en 1849 aux états de douane pour sa valeur déclarée, et les poids n'en ayant pas été enregistrés. Nous ne pourrions donc pas donner la baisse de cette matière de 20 à 25 0/0 à l'importation et même à 30 0/0 pour la laine de pays.

Si donc nous faisons abstraction du lin et du chanvre, nous constatons que les matières premières textiles des différences de valeurs relatives, variant de 10 à 20 0/0, disons 15 0/0 en moyenne.

Pour les produits fabriqués, c'est tout autre affaire. Les étoffes de soie pure passées de 115 fr. le kilogramme en 1849 à 12 fr. en 1887, les étoffes fines de 135 à 101 fr., les rubans de soie pure et mélange de 160 à 105 fr. C'est pour les soieries une baisse moyenne de 30 à 35 0/0.

Les tissus de laine pure divers passés de 27 fr. le kilogramme en 1849 à 10 fr. 50 en 1887, les mérinos de 22 à 9 fr. 90, les draps de 22 à 14 fr., les étoffes de laines mélangées de 36 à 28 fr. C'est une baisse de 22 0/0 sur les étoffes mélangées, de 33 0/0 sur les draps et de 60 0/0 sur les lainages.

Pour les tissus de coton dégris et blanchis, nous avons en 1849 la valeur de 4 fr. 90 le kilogramme; nous avons aujourd'hui celle de 3 fr. soit une baisse de 40 0/0. Les tulles de coton ont baissé de 460 0/0, la toile de lin écoré et blanchi de 25 0/0.

On peut dire que, pour l'ensemble des tissus, la baisse de la valeur est d'environ 35 0/0, pendant que, pour les matières premières, elle est de 15 0/0.

Ce phénomène de la baisse des valeurs depuis un demi-siècle est général et s'applique tellement à notre attention, qu'en comparant, entre elles les valeurs de 1849 et celles de 1887, on est tenté de s'étonner de ne pas trouver un écart plus considérable. C'est qu'en effet, dans l'intervalle de près de quarante ans qui sépare ces deux dates, les valeurs de toutes choses ont d'abord singulièrement monté pour redescendre ensuite au-dessous du niveau primitif.

Le coton que nous trouvons en 1849 à 1 fr. 30 a monté en 1884, sous l'influence de la guerre de sécession, à 5 fr. 48 pour redescendre à 1 fr. 48 en 1886. La soie grège, qui était en 1849 à 35 fr. à l'importation et à 55 fr. à l'exportation, s'élevait, après la destruction de nos races de vers à soie, à 71 et à 84 fr. en 1868. La laine elle-même, qui est estimée aujourd'hui à 10 fr. le kilogramme, nous descend progressivement à 7 fr. en 1887.

Ce phénomène d'inflation, puis de resserrement de toutes les valeurs, pendant la période écoulée de 1849 à 1887, explique que les différences constatées entre les valeurs de ces deux époques soient moindres qu'on ne le croirait d'abord.

(A suivre.)

CHAMBRE DE COMMERCE DE VERNIERS

Rapports trimestriels

Voici, la fin du rapport de la Chambre de commerce de Verniers :

Tissus. — Les commandes qui nous sont parvenues dans le dernier trimestre se sont élevées à 1 fr. 48 par kilogramme. Une demande active en tous genres, a donné de l'ouvrage à nos fabricants, qui ont été très occupés et le sont encore actuellement.

Malheureusement, nos établissements de filature de laine peignée, qui ont pu exécuter en temps opportun les ordres qu'ils avaient acceptés.

Il s'en est suivi un retard considérable dans l'exécution des ordres en draperies. Plusieurs commandes ont dû être annulées, ne pouvant être livrées dans le délai prescrit.

Ainsi que nous l'avons prévu dans notre rapport précédent, les ordres de Buenos-Ayres ont été très restreints. Nous devons constater que, malgré nos craintes, les maisons qui avaient passé des ordres en ont pris livraison, quoique le change n'ait cessé d'augmenter.

Les affaires avec le pays restent calmes et malgré le temps favorable au développement de la vente, nous devons reconnaître que les maisons de confection n'ont presque pas fait de réassortiments. Nous devons donc constater que les bureaux d'Exposition de Paris n'ont pas été étrangère à la mauvaise marche des affaires dans le pays.

La hausse persistante des laines met le fabricant dans une position bien difficile. Les prix établis au début de la saison ont été dépassés de 10 à 15 p. 100 sur l'actuel de la matière première. Comme toujours, les fabricants ont escompté l'avenir, mais cette fois, leurs prévisions ne se sont pas réalisées.

Le consommateur habitué à ne pas dépasser une certaine limite, refuse de se rendre à l'évidence et ne veut pas payer les nouveaux prix demandés par les fabricants.

Les acheteurs se tiennent donc à la réserve, dans l'espoir d'acheter plus tard des marchandises fabriquées, à un prix inférieur à celui demandé aujourd'hui.

Nous attendons cependant avec confiance la solution que nos fabricants sauront donner aux propositions d'ordres que l'exportation fera sur nos assortiments d'articles d'été.

La prospérité actuelle de notre place prouve une fois de plus qu'elle sait se maintenir à la hauteur des concurrents voisins, malgré la situation du marché des laines.

Lavage et épilage. — Nos industriels s'occupent du lavage et de l'épilage des matières premières, non seulement à la demande de la machine de leurs usines, pendant le second trimestre de l'année 1889.

Les enchères de Londres et d'Anvers qui se sont tenues pendant les six derniers mois ne comportent pas de grandes différences importantes pour permettre une alimentation régulière de nos usines, aussi ont-elles énormément souffert surtout pendant la seconde moitié du semestre dernier.

De plus, la hausse constante de la laine a eu aussi pour conséquence directe d'engager le commerce à restreindre ses opérations en matières traitées.

Juste maintenant, les probabilités pour le commencement de l'année 1890 ne paraissent pas moins défavorables et la hausse du charbon et des matières premières rend bien difficile la situation industrielle de nos navires et de nos épilages.

Laines
Port-Elizabeth, 21 décembre.
Laines. — La faible tendance renforcée il y a huit jours, nous a été démentie pendant cette semaine et les prix pour toutes les sortes dénotent de la baisse. La demande n'est pas très forte, cependant les acheteurs ne font pas défaut si les détenteurs veulent faire de sérieuses concessions.

Les sortes de laines les plus recherchées sont, en ce moment, le doit y avoir sur place actuellement 8 à 10,000 balles, en majeure partie laines en suint.

Les laines Uitenhage snow white continuent rares; on a vendu 350 bales, en majeure partie bonnes laines, de 18 à 19 d.; quelques lots de 40 d. et de 50 d. ont rapporté 47 1/2 d. En Craddock snow white on a seulement offert 100 balles; Craddock XXX, laine sèche et bonne, vaut 16 3/4 d.; un autre lot moins bon, 16 1/4 d., Sylvius 16 d. En Craddock scoured on a fait 50 bales de 15 d., quelques balles extra longes laine et France de graines 15 1/2 d. En laines en suint deux sortes Zouberg, ensemble 60 bales de 12 mois, ont rapporté 11 1/2 et 12 d.

Les laines en suint Karoo ont vu la vente de 250 balles de 7 3/4 d. En laine courte de la même provenance on a fait 60 balles Craddock 6 1/2 d. pour l'exportation. En laine en suint longue et moyenne bleutée environ 1200 balles ont été changées de main; Albany et Adelaide longue, très légère, 8 1/2 à 9 d.; diverses sortes Free-Site 7 1/2 à 8 1/2 d.; Humansdorp 8 à 8 1/4 d. Tarkastad 7 1/2 d. Laines en suint bleutées courte sont bien demandées; ventes 250 à 400 balles Craddock des montagnes et Adelaide de 6 3/4 à 7 1/4 d. Quelques centaines de balles en suint pour le lavage ont été achetées à prix en baisse.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 18 janvier. — Hauteur barométrique 760 — Température : à 7 heures du matin, 1 degré au-dessus de zéro, à 11 heures du soir, 7 degrés au-dessus de zéro. À 5 heures du soir, 0 degré au-dessus de zéro.

Paris, 18 janvier. — Les heures précédentes ont été très calmes dans le nord-ouest de l'Europe et une nouvelle dépression venue du large a abordé les îles Britanniques. Le baromètre a baissé de 5 mm en Angleterre et de 4 mm en France. Le vent a soufflé fort sur l'Europe centrale et l'Europe occidentale. Les maxima barométriques ont été maintenus entre 760 et 765 mm. Les vents soufflent d'entre sud et ouest; ils sont forts sur nos côtes occidentales et en Irlande, et sont en partie calmés sur les côtes de France.

À Paris, le temps va devenir plus nuageux et la température en baisse va se maintenir voisine de la normale. Hier à Paris, temps couvert.

Température : maximum, 3 degrés 5; minimum, 0 degrés 8.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Influenza à Roubaix. — Comme nous le disions hier, l'influenza est en pleine décroissance à Roubaix.

Elle est d'autant plus curieuse qu'à Lille, la maladie continue à sévir avec intensité.

À Roubaix, il est actuellement peu d'usines ayant des ouvriers malades. Dans les administrations, presque tous les employés ont repris leur service.

L'influenza a été relativement rare parmi les enfants. La plupart d'entre eux ont été desertes, mais c'est la crainte qui a poussé de nombreux parents à garder leurs enfants chez eux.

Aujourd'hui, les cours ont repris partout, et les classes ont retrouvé le plus grand nombre de leurs élèves.

Réunions de Commissions municipales. — Les 1re, 2e et 3e Commissions se réuniront, le lundi, 20 janvier, à 8 heures et demie, pour examiner les questions suivantes :

1^{re} Incitit Saviégn. Construction de classes; 2^e Ecoles des rues du Pile, du Col français etc. approvisionnement; 3^e Hôtel-Dieu, construction de nouveaux locaux; 4^e Bureau de Bienfaisance, plan pour l'acquisition des immeubles récemment acquis; 5^e Horaires publics, grosses réparations; 6^e Bureau de Bienfaisance, construction de bureaux de secrétariat; 7^e Fourniture des chaussures au personnel de la police en 1890, 1891, 1892.

Nominations dans l'Administration de l'octroi de Roubaix. — Les décrets du 14 janvier dernier, ont été nommés dans l'Administration de l'octroi de Roubaix :

Aux fonctions de receveur : MM. Jules Bayard, actuellement brigadier; Henri Lepers, actuellement brigadier; MM. L. Théodore Pollet, actuellement sous-brigadier.

Aux fonctions de sous-brigadier : M. Emile LeFebvre, actuellement préposé.

Aux fonctions de préposé sur veillant : MM. Henri Cateau, ancien militaire; César Loridan, ancien militaire; Alphonse Defronces, ancien militaire.

Société de consommation de Roubaix. — Une assemblée générale des sociétaires aura lieu, le dimanche, 25 janvier prochain, à 11 heures, dans la salle de l'Hôtel-des-Pompiers. Voici l'ordre du jour :

1^{re} Lecture du procès-verbal; 2^e Inventaire et répartition des bénéfices; 3^e Renouvellement partiel de l'Administration; 4^e Renouvellement du Conseil de surveillance; 5^e Propos divers.

NOUVEAU. — Les sociétaires sont priés de venir à l'assemblée, sans être accompagnés, pour permettre de faire voter les bulletins de vote sur les bulletins de vote. Des cartes donnant droit à prendre part au scrutin et des bulletins de vote seront distribués à l'entrée de la salle.

Des ouvriers de passage samedi, vers midi, dans la rue de Lannoy, ont trouvé sur la chaussée, à la jonction du boulevard Gambetta, un fortus couvert de boue et paraissant avoir été foulé aux pieds.

M. Dessoutter, commissaire de police du troisième arrondissement, prévenu aussitôt, a ouvert une enquête qui, jusqu'ici, est restée sans résultat.

L'estaminet tenu par Mme Palante, rue de Naples, a été, samedi, vers six heures du soir, le théâtre d'une scène violente.

Alfred Palante, le fils de la cabaretière, âgé de 29 ans, sorti de prison, il y a une huitaine de jours, se prit de querelle avec sa mère pour un motif futile, et, en se querellant, non seulement brisa violemment Mme Palante, mais encore brisa tables, chaises, verres, comptoir, porte d'entrée et vitres de la devanture.

Madame Palante, épouvantée, cria : « à l'assassin ! » Les agents de police, par le rassurant moment qui s'était formé, vinrent mettre la raison, ce fut tout.

Eau minérale naturelle de Vals, source « Les Célestins », prime du journal, 50 litres contre mandat de 45 fr. adressé au bureau du journal. 7

LA COOPÉRATION

AU PROFIT DU COMMERCE DE DÉTAIL
Un syndicat de consommateurs, assuré de réunir un très grand nombre d'adhérents à Roubaix, à Tourcoing et dans les communes du canton, désire s'entendre avec des boulangers, des bouchers, des brossiers, des marchands de légumes, des fleuristes, des modistes, des tailleurs d'habits, des couturiers, des monteurs, des horlogers, des marchands de meubles et en général avec des fournisseurs de toute profession, pour obtenir des prix réduits.

L'affaire est sérieuse et présente un intérêt considérable pour les maisons qui y adhèrent. Elles trouveront dans la combinaison un moyen très efficace d'accroître considérablement leur chiffre d'affaires.

En outre, en indiquant approximativement les rabais que l'on pourrait consentir, par président du Syndicat de consommation, au bureau du journal « Journal de Roubaix » (à Roubaix ou à Tourcoing).

La préférence sera donnée aux fournisseurs qui feront les plus grandes concessions sur les prix courants. La plus entière discrétion est assurée aux maisons avec lesquelles on ne traiterait pas pour un motif quelconque. 21173

TOURCOING

Les grandes fêtes de l'année. — Il y a longtemps qu'on parle d'organiser à Tourcoing, en 1890, de grandes réjouissances : fête de gymnastique, fête de pompiers, concours ou Festival de musiques et d'organs. Nous ne sommes pas gâtés sous le rapport de l'opportunité de ce genre. À part le 14 juillet qui coûte fort cher, cette fois, nous n'avons plus rien que quelques déesses de quartier. Aussi se plaint-on beaucoup que la jeunesse tourcoingaise, ne trouvant chez elle nulle distraction, s'aille dans les villes voisines, s'amuser et faire des dépenses, au grand détriment du commerce local.

On se demande comment il n'y ait en outre rien de définitif, concernant les fêtes projetées. Car ce n'est pas trop que d'avoir six mois devant soi, ce n'est même pas assez, si on veut voir et prendre part des sociétés de premier ordre.

Enfin l'attente va cesser : nous apprenons, en effet, au dernier moment, que les trois Commissions des fêtes, de Beaux-Arts et Militaire, de Bienfaisance et de l'Enseignement, ont décidé, le 14 de Ville, pour arrêter les dernières dispositions.

M. L. Mounier, président de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires, a adressé la lettre ci-après à M. P. Dessauvages, président de la Société Municipale de Gymnastique et d'Armes :

« Monsieur le Président,
« J'ai l'honneur de vous adresser réception de la somme de 50 fr. provenant de la quote faite pendant la fête donnée le 22 décembre, par la société municipale de gymnastique et d'armes.

« Je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir mes sincères remerciements pour l'honneur que vous portez à notre œuvre.

« N'ayant pu préparer des soldats pour la France, la Société de gymnastique tient à secourir ceux qui souffrent, c'est un admirable exemple qu'elle donne.

« Je suis, du reste, Monsieur le Président, que si on vous trouve, la Société française de Secours aux Blessés militaires à un vaillant défenseur.

« Veuillez agréer, etc. »

Incendie. — Vendredi, vers 8 heures du soir, les stores de la vitrine de M. Honoré-Gode, coiffeur, maison qui fait l'angle des rues des Ursulines et de la Vierge, s'enflammèrent au contact d'un bec de gaz. L'alarme fut aussitôt donnée. M. Lacroix, maître, cabaretier et pompier qui demeure dans le voisinage arracha stores et rideaux et fut bientôt fait disparaître tout danger.

Beaucoup d'articles de fumeurs et de broseries placés en vitrine ont été plus ou moins avariés. Les pertes sont évaluées à 500 francs. Il y a assurance à la Compagnie Le Nord.

Accident. — Samedi, à 10 heures du matin, M. Charles Billaert, cordonnier, rue Delhaye, passant par la rue de la Chapelle, fut saisi par un cheval, glissa en descendant le trottoir et se fractura la cheville. Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie il a été reconduit en voiture à son domicile.

Enfant retrouvé. — Le petit Georges Delhaye, disparu depuis jeudi à midi a été retrouvé vendredi soir, à l'Alimentaire.

Les gens qui l'avaient recueilli n'avaient pas eu la pensée d'avertir la police.

Faux témoignage. — Une enquête se poursuit à propos de faux témoignages qui auraient été faits

condamnation d'un innocent en simple police, et que des auditions à la fois de la justice et de la conscience. Plusieurs personnes seraient compromises. L'un des faux témoins serait en fuite.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (grande édition), et dans le Petit Journal de Roubaix. — Meison se charge de la distribution et d'édicter à des conditions très avantageuses.

LILLE

Une calomnie odieuse. — Un journal de Lille a raconté, hier matin, avec force détails, un prétendu scandale, dont la maison de santé du boulevard Victor Hugo, dirigée par les Dames Françaises, avait été le théâtre.

Tout le monde connaît à Lille cette admirable fondation qui a pour but de donner gratuitement des soins aux femmes et enfants infirmes ou atteints de maladies nerveuses.

Seuls quelques rares pensionnaires payant sont admis; les autres sont soignés grâce aux ressources fournies par la charité privée.

Il y a quelques années, un sieur Eugène Petit avait une jeune fille, Eugénie, alors âgée de seize ans, atteinte d'épilepsie et sujette à des attaques de folie.

Le sieur Petit s'étant remarqué l'état de cette jeune fille vint à s'aggraver à la suite de discussions avec sa belle-mère, s'adressant à une famille de notre ville connue par ses sentiments religieux et charitables.

Grâce à la protection de cette famille, la jeune Eugénie fut admise gratuitement dans l'établissement dit des « Simplets », dirigé par les dames Françaises.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, Eugénie Petit vit son état s'aggraver, et il y a quelques jours, la malheureuse entra dans une série d'attaques d'épilepsie, accompagnées de folie furieuse.

Dans la nuit du 7 au 8 janvier, elle fut subitement prise d'un accès de folie plus violent que les autres.

La garde, qui la veillait, voulut la calmer, mais Eugénie Petit se précipita sur elle, et lui donna, dans l'estomac, un coup de poing tellement fort que la garde-malade en cracha le sang.

Malgré la douleur qu'elle ressentait, la garde parvint à enlever la malade dans un cabinet, à proximité de la salle où elle se trouvait.

Eugénie, toujours plus furieuse, s'adressa à des barreaux qui fermaient la fenêtre du cabinet, et voulait se précipiter dans le jardin pour prendre la fuite. Les sœurs averties, s'étaient empressées d'accourir. Elles s'emparèrent de la malade, la couchèrent sur un matelas, dont elles relevèrent les bords, pour l'empêcher de se blesser, et l'attachèrent avec des cordes.

Pendant cette opération, Eugénie mordit profondément au bras une des religieuses, et la blessa à des endroits par les conséquences de la police.

Le lendemain matin, la sœur supérieure, en présence des responsables qui pesaient sur elle, et des devoirs qui lui incombaient vis-à-vis des autres malades, fit prévenir le sieur Petit qu'il était impossible de conserver sa fille, dans un établissement qui n'était pas destiné aux folles, et surtout aux folles furieuses.

Comme on le voit, la sœur supérieure, dans cette circonstance, s'est conduite avec un tact parfait, une prudence qu'on ne saurait trop apprécier.

Mais cela ne faisait pas l'affaire du sieur Petit, ennemi de tout ce qui n'est pas catholique, et croyait dévoué, grâce à la charité des catholiques.

Cet